

Il pourra aussi accorder cet octroi sans faire violence à aucun principe établi ou sans créer un précédent dangereux. Lorsque les autres bandes sauvages d'Ontario reçoivent des secours, on peut considérer que ce n'est que rendre justice aux sauvages des Six Nations. Une autre raison qui pourrait justifier le gouvernement de céder à cette proposition, réside dans les services publics rendus par le chef Brant à la couronne britannique et la bonne entente qui existe entre les sauvages et le reste de la population du pays.

Il n'y a pas à redouter que ce crédit cause aucune jalousie. Le nom de Brant est honoré par son peuple, et il n'y a pas à craindre qu'il s'élève de jalousie nulle part. Son nom appartient à l'histoire; c'était un gentleman, dans toute l'acception du mot,—un homme d'éducation, quoique sa peau fût rouge et que ce fût un véritable enfant de la forêt. Il a visité le roi, qui l'a reçu à la cour, et il a usé de son influence pour favoriser les intérêts de la couronne britannique.

Durant sa vie, il a employé l'influence qu'il possédait, et elle était grande, pour maintenir la bonne harmonie entre ses sauvages sur la réserve et les blancs du voisinage. Ses services sont connus, et ils ont été appréciés par la population de ce pays et celle de la mère-patrie, mais on ne lui a pas encore accordé, que je sache, de tribut qui soit à leur hauteur, et s'il est juste et raisonnable qu'on lui élève un monument, même à cette époque, par des souscriptions particulières et les souscriptions des sauvages eux-mêmes, je ne vois pas qu'il serait inconsideré et imprudent de la part du gouvernement de prendre part au mouvement.

Je n'ai pas le moindre doute que si l'honorable premier ministre se laissait guider par ses sentiments, il accepterait ma proposition. Il n'y est pas hostile personnellement,—sa généreuse souscription en est une preuve positive; mais je pense que ce serait un acte de sagesse, de la part du gouvernement fédéral, dans les circonstances exceptionnelles que j'ai mentionnées, d'accorder un subside au conseil des sauvages, afin que le travail puisse se commencer. Je ne présente pas cette proposition dans le but de mettre un peu en évidence la ville que j'habite. Tous admettront que le choix de l'emplacement appartient aux sauvages. Si le projet s'accomplit, il permettra d'élever un monument à un homme dont le nom est connu, non-seulement dans toute l'étendue du pays, mais aussi en Angleterre,—à un homme qui, lorsque les intérêts britanniques étaient en danger, désirait faire le sacrifice, et l'a fait également, de toutes ses possessions, et de faire le sacrifice de sa vie, comme de celle des hommes de sa tribu qui l'ont suivi, pour la défense de ses intérêts.

Ils sont aujourd'hui nos alliés, aussi fidèles, je crois, que dans les anciens jours, et si l'honorable premier ministre ne voit pas d'objection à faire entrer dans les estimations un crédit destiné au but que je propose, je pense qu'il fera une action sage en convenable.

Sir JOHN A. MACDONALD: Je pense que mon honorable ami a parfaitement exposé sa cause, dans des termes très éloquents et très convenables. Il a parlé des services de Joseph Brant et des sacrifices que lui et son peuple ont faits pour défendre la couronne d'Angleterre durant la guerre de la révolution. Il a tout sacrifié. Ces sauvages ont perdu un des plus beaux pays du monde, la vallée de la Mohawk, et ils ont été rejetés dans les solitudes du Haut-Canada, où ils ont montré leur dévouement pendant la guerre de 1812.

Ils sont disposés aujourd'hui à faire face à l'ennemi avec un grand courage, comme John Brant et ceux qui ont servi sous ses ordres, pour la défense de la couronne britannique.

Joseph Brant était un caractère très remarquable. Un sauvage, sans aucune goutte de sang blanc dans les veines, mais cependant un gentleman par l'éducation. Il est venu avant moi, mais étant jeune homme, je me rappelle son fils, qui était un gentleman de haute éducation, et qui a

M. PATERSON (Brant)

siégé dans la Législature du Haut-Canada. Ses filles étaient des demoiselles bien élevées, possédant toutes les connaissances des jeunes filles du monde; elles ne rougissaient pas de leur nation, de son costume, de ses vêtements, et elles sont mortes en se faisant gloire du nom de Brant.

Ce n'est qu'hier soir que j'ai reçu la dépêche télégraphique. En réalité il m'a été impossible de m'en occuper, ou de consulter mes collègues à son sujet, mais je la leur soumettrai et je donnerai aux représentations de l'honorable député toute la considération qu'elles méritent. Sans doute, je n'ignore pas que l'honorable monsieur n'est pas mû par le sentiment qu'il craint de se voir attribuer, c'est-à-dire que son désir est de doter son comté de quelque œuvre de goût, ou quelque pièce de sculpture ou d'architecture. Je n'ai pas de doute que le seul désir dont il est animé est d'honorer la mémoire d'un grand homme. Il peut être vrai, comme l'a dit l'honorable député, que la chose est destinée à avoir une influence bienfaisante et salutaire sur les autres sauvages. La nouvelle de ce fait se répandra de tribu en tribu et je n'hésite pas à dire que les sauvages du Nord-Ouest, et même ceux de la Colombie britannique, apprendront avec orgueil qu'un peau rouge a été l'objet d'un tel honneur de la part de ces concitoyens d'Ontario; et nous veillerons du reste à ce qu'ils en soient instruits.

Nous devons nous attendre, toutefois, si ce projet est accepté, à aller un peu plus loin. Je pense que si ce crédit est accordé, on nous demandera dans la suite,—et je ne vois pas pourquoi il n'en serait pas ainsi,—la construction d'un monument à la mémoire de Tecumseh, qui est tombé en combattant pour la Couronne britannique. Je dois dire que je possède une grande sympathie pour le nom de Brant, car j'ai connu personnellement un grand nombre des descendants de Joseph Brant, qui avaient plus ou moins de sang mêlé dans les veines, mais qui étaient fiers d'appartenir à cette famille, et j'ai une considération particulière pour le nom du fils de Joseph Brant, qui se rendit en Angleterre, et d'après la coutume de l'époque résolut de venger l'insulte faite à la mémoire de son père par le poète Campbell dans "Gertrude Wyoming," où il l'appelle "le meurtrier Brant." Les fausses légendes racontées sur la cruauté des sauvages dans la vallée du Wyoming, bien que dénuées de fondement, se trouvaient perpétuées dans les œuvres de Campbell.

M. PATERSON: Je crois que Campbell a placé une note à la fin du poème, établissant qu'il n'avait pas foi dans cette histoire.

Sir JOHN A. MACDONALD: En effet. Il a été appelé à rendre compte de ce qu'il avait écrit, et suivant la coutume de l'époque, Brant tenait à le rencontrer sur le terrain s'il ne rétractait pas l'insulte faite à la mémoire de son père, et Campbell, comme le dit fort bien mon honorable ami, a mis une note, dans l'édition suivante de ses poèmes, établissant qu'il s'était entièrement trompé.

Tout ce que j'ai à ajouter, c'est que j'apprécie entièrement les sentiments de l'honorable député, et que je soumettrai sa proposition à mes collègues.

M. CHARLTON: Combien nous restet-il de nobles représentants de la race des peaux-rouges dans les différentes provinces?

Sir HECTOR LANGEVIN: A la page 260 du rapport, mon honorable ami trouvera une récapitulation. Le nombre total est de 110,505; sur ce nombre, 17,126 habitent la province d'Ontario et 11,089 celle de Québec.

177. Sauvages de la Nouvelle-Ecosse en général ..... \$4,500

M. CHARLTON: Je vois qu'une partie de ce crédit est affectée à l'éducation; quels progrès font les sauvages dans la science de l'agriculture.

Sir JOHN A. MACDONALD: Les rapports sont plutôt encourageants que défavorables, mais je ne comprends pas